Déclaration liminaire FSU 04, SNUipp, SNES, SNEP

CDEN 13 octobre 2022

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les efforts déployés sans relâche pendant cinq sous le premier quinquennat ans par Messieurs Macron et Blanquer vis-à-vis de l'Éducation Nationale portent visiblement leurs fruits, comme en attestent l'écroulement des candidatures aux concours de l'enseignement, l'effondrement du nombre d'élèves en maths et de la part des filles dans les filières scientifiques, la démoralisation générale des personnels et leur défiance absolue envers leur institution, la paupérisation des enseignants, la maltraitance des AESH.

Forts de ces résultats édifiants, messieurs Macron et PapNDiaye entendent accentuer leurs efforts avec la casse du lycée professionnel, la destruction du cadre républicain de l'école élémentaire par la généralisation de l'expérimentation libérale de Marseille, les attaques contre le collège, la mise en concurrence des établissements, la poursuite de l'appauvrissement des personnels. Sans parler de cette obstination purement idéologique à vouloir casser le système des retraites, tant il est vrai qu'en bons libéraux ils ne sauraient tolérer le spectacle d'un système de solidarité performant qui échappe, c'est devenu si rare, aux forces prédatrices du marché.

Face à cet acharnement contre les services et la fonction publiques, les syndicats de la FSU entendent continuer à revendiquer le contraire : des services publics forts au service des usagers et des territoires ainsi qu'un traitement juste, équitable et statutaire des personnels.

Plus spécifiquement pour le 04, nous nous étonnons qu'aucune des autorités auxquelles un courrier intersyndical d'alerte sur la menace d'expulsion de deux de nos élèves n'ait daigné ne serait-ce qu'en accuser réception.

Nous souhaitons également alerter les membres du CDEN sur la situation des assistantes sociales des établissements scolaires dans le département. 40 % des postes ne sont pas pourvus, ce qui d'une part entrave le suivi des nombreux dossiers et d'autre part expose nos collègues à une surcharge considérable de travail préjudiciable à la bonne marche des services.

Déclaration liminaire SNUipp-FSU04

D'après notre ministre, mais aussi selon vos mots, Monsieur l'Inspecteur d'Académie : « la rentrée s'est bien passée ». Parlez-vous de votre rentrée à vous ou de celle de nos élèves et des personnels qui les accompagnent au quotidien ? Parce que concrètement, le SNUipp 04 a enquêté sur le terrain et les résultats, éloquents, sont très éloignés de l'autosatisfaction que vous affichez.

L'état du remplacement, pour commencer, est déjà en grande souffrance. Plus de la moitié des écoles contactées a déjà connu des absences d'enseignant·e non remplacées. En septembre, il s'agit d'un taux énorme. Pour rappel, jusqu'en 2015, le taux d'efficience était de 96% dans le 04. Nous en sommes très loin et vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de bien vouloir communiquer des données précises actualisées sur le sujet.

Vous vous êtes par ailleurs engagé, auprès de nous, à ce que l'accompagnement des élèves en situation de handicap soit à la hauteur des prescriptions MDPH. Force est de constater que nous sommes loin du compte pour l'instant. Pouvez-vous nous dire où nous en sommes à ce jour et quel calendrier vous êtes vous fixé pour que l'ensemble des besoins soient couverts ? Nous dire aussi combien d'élèves n'ont pas accès à la structure spécialisée correspondant à leur handicap ?

Plus globalement, les personnels ont toutes et tous conscience de la dégradation des conditions d'accueil de leurs élèves et de leurs conditions de travail. Ces dégradations structurelles sont intégrées comme une réalité même si les exigences demeurent souvent intactes. C'est cela qui place de nombreux collègues en difficulté.

Nous avons été, à ce titre, destinataires de nombreux témoignages saisissants, reflétant une grande souffrance au travail. Par écrit ou à l'oral, ces retours de PE et d'AESH, sont très inquiétants, qui plus est dès le mois de septembre. Ces alertes sont en forte hausse. Les jours de la semaine sont comptés, les démissions évoquées, la boule au ventre, le manque de soutien et l'arrêt maladie souvent mentionnés… Ce n'est pas dans ces conditions que nos élèves et leur famille peuvent se sentir correctement accueillis.

Alors qu'une rentrée scolaire devrait être un moment enthousiasmant pour les élèves et les personnels qui en ont la charge, la réalité du terrain est tout autre, Mesdames, Messieurs. Non, la rentrée ne s'est pas bien passée !

Déclaration liminaire du SNES-FSU et du SNEP-FSU

Dossier relevant de la compétence des services de l'état

Bilan de rentrée,

En juin 2013, Vincent Peillon expliquait à l'Assemblée Nationale : « En 1999, la France avait déjà le plus mauvais taux d'encadrement de toute l'OCDE. Mais alors qu'il s'est amélioré partout ailleurs, en France, il s'est encore dégradé »
L'arrivée de JM Blanquer au ministère a impulsé une nouvelle vague d'augmentation des élèves par classe : En dix ans, il y a en moyenne 1,2 élèves de plus par classe en France dans les collèges publics.
Dans les Alpes de Haute Provence, d'après les documents fournis pour ce CDEN nous constatons 3 points :

une hausse des effectifs dans les collèges des Alpes de Haute Provence. (6551 (2021) à 6593 (2022)) C'est même tout le secondaire qui voit ses effectifs augmenter. (11 859 (2021) à 11 868 (2022)) .

52,5 % des divisions avec plus de 24 élèves par classe pour les 263 divisions à cette rentrée

encore une baisse du taux d'encadrement, car entre les rentrées 2020 et 2022 nous sommes passés dans les collèges du 04 de 6266 élèves à 6318 élèves soit une augmentation de 52 élèves. 9 postes ont été crées et 11 fermaient

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU revendiquent un effectif maximal de 24 élèves par classe en collège (20 en éducation prioritaire). Ces effectifs doivent être diminués quand des élèves à besoin éducatifs particuliers sont inclus. Des groupes à effectifs réduits doivent être inscrits dans les grilles horaires nationales dans toutes les disciplines. Nous sommes dans des situations où les collègues doivent accueillir un public avec des besoins de plus en plus grands (PAP, PPRE, GEVASCO, intégration ULIS) dans des conditions parfois intenables. Nous citons pour exemple, le cas d'un établissement d'environ 400 élèves dont plus de 10 % des élèves ont des besoins éducatifs particuliers auquel s'ajoute l'intégration d'élèves de classe ULIS et l'accueil de 6 élèves non francophone dont 3 enfants Ukrainiens, certains dans des classes ou les effectifs sont de 26 à 28 élèves.

Il faut absolument que ces élèves soient intégrés dans des classes à effectifs allégés. Rappelons que selon l'OCDE nous sommes le pays où le nombre d'élèves par classe est le plus élevé : il faudrait s'en rappeler lorsque l'on commente des enquêtes sur le niveau scolaire des élèves Français.

Dossier relevant de la compétence du département

Dotation des collèges,

Les ressources propres des établissements sont passées de 129004€ à 90163€ soit une baisse de 30 %. A cela s'ajoute une baisse globale des dotations des établissements d'environ 10 %. Pour 8 d'entre eux, soit la moitié des collèges, la dotation est en baisse et certains de façon drastique (Gassendi Riez Seyne), 5 restent stables et seulement 3 établissements se voient mieux dotés.
Ces situations vont mettre les agents comptable dans le plus grand désarroi, d'autan plus que tout le monde s'accorde à dire que l'inflation sera d'au moins 6 % cette année.

Cet ensemble de facteur risque d'affecter la santé mentale mais aussi physique des agents comptables et personnels. Nous vous alertons d'ores et déjà sur les RPS pour ces catégories de personnel.

Numérique

Nous sommes surpris de voir que des équipements pédagogiques non demandés par les collègues, valises d'ordinateurs portables, équipement visio, tablettes … arrivent en nombre dans les établissements alors même que la modernisation des salles spécialisées demandée et attendue par les personnels n'est toujours pas réalisée.

Passer l'hiver dans des conditions satisfaisantes

Malgré une réglementation abondante et ancienne, ni le gouvernement et ni la Collectivité territoriale n'ont investi à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux. Le contexte actuel (guerre en Ukraine) et les tensions énergétiques révèlent l'inaction structurelle dans la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Les collèges du département se trouvent essentiellement en haute et moyenne montagne, ils ne doivent pas payer le prix de cette impréparation.
Nous demandons :

- que les crédits pédagogiques ne soient en aucun cas affectés par l'éventuelle hausse de la facture énergétique
- que les conditions de travail de la communauté éducative (élèves, ensemble des personnels : d'enseignement et d'accompagnement, de vie scolaire, administratifs, région) soient à minima préservées.

Le distanciel n'est en aucun cas une solution, c'est une détérioration des conditions d'étude et un transfert de charges sur les familles et les personnels.